



## Bulletin d'adhésion SMAG

### 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 aout 2013

Nom	Prénom
Adresse postale	
Code Postal	Ville
E-mail	Date de naissance
Téléphone	Téléphone mobile
Signature obligatoire (parent pour les mineurs)	

Détail de votre règlement		cocher la case correspondante
Cotisation SMAG seule	15 euros	
Cotisation SMAG + licence sportive FSGT (né en 1992 et avant)	45 euros	
Cotisation SMAG + licence sportive FSGT jeune (né entre 1993 et 1996)	40 euros	
Cotisation SMAG + licence sportive FSGT jeune (né entre 1997 et après)	30 euros	

Merci d'indiquer le(s) sport(s) pratiqué(s)				
Trail	Raid	Course en montagne	VTT	Alpinisme

Pour l'obtention de la licence FSGT, merci de joindre un certificat (de moins de 3 mois) de non-contre-indication à la **pratique du sport et à la course à pieds en compétition et de la course à pieds en compétition.**

**Bulletin à retourner** à Eric Mertz soit par email : [ericmertz@free.fr](mailto:ericmertz@free.fr) soit par courrier :  
Eric Mertz 22 rue du Dr Bertrand 78640 Neauphle.  
Règlement par chèque à l'ordre de SMAG.